

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Délégation Ile-de-France Villejuif

7, rue Guy Môquet

94 800 Villejuif

Accord-Cadre n°IFSeM\_2025\_24

Marchés de Formations linguistiques en immersion

pour les agents CNRS des circonscriptions et délégations

régionales d’Ile-de-France et de CAEN

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

LOT n°1 : Anglais professionnel en immersion

NOM DE L’ENTREPRISE CANDIDATE : ………………………………………………………………………………….

**Ce cadre de réponse technique doit être complété intégralement et ne doit pas être modifié par le soumissionnaire.**

Table des matières

[1) Informations générales 4](#_Toc216167756)

[2) CRITERE 2 - Valeur technique des prestations 70% 5](#_Toc216167757)

[2.1. Sous-critère n° 1 : Garanties apportées concernant le suivi administratif 5](#_Toc216167758)

[2.2. Sous-critère n° 2 : Garanties apportées sur la qualité de l’équipe pédagogique 6](#_Toc216167759)

[2.3. Sous-critère n° 3 : Garanties apportées sur le contenu et les modalités pédagogiques 7](#_Toc216167760)

[2.4. Sous-critère n° 4 : Garanties apportées sur le contenu et les modalités d’évaluations 8](#_Toc216167761)

**PREAMBULE**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de collecter les éléments essentiels de l’offre technique du soumissionnaire.

**L’utilisation de ce document est obligatoire et doit être remis avec l'offre du soumissionnaire.**

Ces éléments constituent l’ossature des prestations, objet de l’engagement du soumissionnaire**.**

Les renseignements indiqués dans le CRT **doivent être liés directement à l’objet de l’accord-cadre, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.**

L’attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que ce cadre de réponse est une des pièces particulières constitutives de l’accord-cadre et que tous les engagements et affirmations qui y sont consignés sont contractuels et deviennent exécutoires.

Le soumissionnaire doit impérativement répondre à toutes les questions posées en explicitant de façon concise ses réponses. L’absence de réponse du soumissionnaire à une question entraîne l’irrégularité de son offre.

Le soumissionnaire peut joindre une annexe pour compléter une de ses réponses. Dans ce cas, il doit impérativement mentionner en fin de réponse l’identification de l’annexe. Une annexe ne peut en aucun cas se substituer à la réponse apportée à l’endroit prévu à cet effet dans le présent document, elle est un complément.

Le soumissionnaire peut compléter éventuellement le présent CRT d’un mémoire technique. Dans ce cas, les réponses apportées par le soumissionnaire dans le CRT doivent renvoyer aux pages du mémoire technique.

Le présent document et les éventuelles annexes serviront à l’analyse des offres conformément au règlement de la consultation.

**La réponse aux diverses rubriques ci-dessous, doit être formulée dans ce cadre de réponse technique. Le soumissionnaire peut donc utiliser autant de pages que nécessaire.**

# Informations générales

|  |
| --- |
| ***Indiquer le nom, prénom et coordonnées du référent coordinateur en charge de l’exécution des prestations pour l’organisation administrative, technique et financière ainsi que ceux de son remplaçant***. |
| 1. Référent coordinateur   Nom et Prénom :  Adresse mail :  N° Téléphone :   1. Remplaçant du référent coordinateur   Nom et Prénom :  Adresse mail :  N° Téléphone : |

# CRITERE 2 - Valeur technique des prestations 70%

|  |
| --- |
| *2.1. Sous-critère n° 1 : Garanties apportées concernant le suivi administratif* |
| *Concernant l’organisation du suivi administratif, indiquez :*   * + Le profil du coordinateur dédié (parcours professionnel dans les formations linguistiques, secteur d’activité, …),   + Le processus du suivi (le rôle du coordinateur en termes de centralisation, organisation, pilotage…). |

|  |
| --- |
| *2.2. Sous-critère n° 2 : Garanties apportées sur* *la qualité de l’équipe pédagogique* |
| *Concernant les intervenants indiquez :*   * + Le nombre des formateurs,   + La composition par genre de l’équipe engagée pour le marché,   + Leurs qualifications (niveau d’étude et nature des diplômes obtenus…),   + Leurs expériences professionnelles dans l'enseignement de l'anglais professionnel (durée, secteur public ou privé, domaine d’activité du client) |

|  |
| --- |
| *2.3. Sous-critère n° 3 : Garanties apportées sur le contenu et les modalités pédagogiques* |
| *Concernant le contenu et les modalités pédagogiques, indiquez :*   * + La définition des objectifs linguistiques (selon le niveau de départ, opérationnels),   + Le déroulé des séquences (diversité des activités proposées, exemples à fournir),   + Les supports de cours (pendant et en dehors de la session de cours). |

|  |
| --- |
| *2.4. Sous-critère n° 4 : Garanties apportées sur le contenu et les modalités d’évaluations* |
| *Concernant le contenu et les modalités d’évaluations indiquez :*   * Evaluation du niveau de langues avant, pendant et à la fin de la formation (exemples de test oral et écrit, réalisation de l’évaluation en continu,), * Evaluation de la formation (organisation, exemple de questionnaire, mesures palliatives en cas d’insatisfaction). |